

Comment gérer la fin de votre contrat de location ?

Département fin de contrats à contacter : FRANCE@hu.ibm.com

À la fin de votre contrat de location vous pourrez choisir l'une des options de fin de location :

- ❖ Acquérir le matériel*
- ❖ Renouveler le contrat pour une année supplémentaire (ou une autre période)
- ❖ Prolonger la location de mois en mois (prorogation)
- ❖ Retourner l'équipement à IBM France Financement (« IFF »)

Vous devez nous notifier de votre décision au moins un mois avant la date de fin de location.
Pour nous informer de votre décision, veuillez écrire à FRANCE@hu.ibm.com.

OPTIONS DE FIN DE LOCATION

❖ Rachat*

Vous pouvez choisir d'acheter la/les machine(s) à la fin de location.

Cette option peut être offerte dans l'annexe de fin de location qui vous est envoyée 90 jours avant la fin de location.

**Conformément aux termes et conditions de votre contrat de location.*

❖ Renouvellement

L'option de renouveler la location pour 12 mois est présentée dans l'annexe de fin de location.

Il est possible de choisir d'autres durées selon votre demande (par exemple, 24 ou 36 mois).

❖ Prorogation

Vous devez fournir une décision de fin de location au moins 30 jours avant la date de fin de location.
Si nous ne recevons pas votre décision écrite de fin de location, la location de cet équipement sera automatiquement prolongée de mois en mois selon les termes et conditions de votre contrat de location.

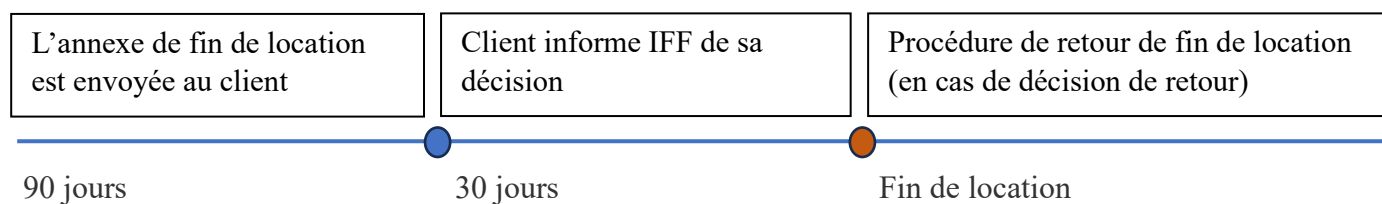
❖ Restitution du matériel à la date de fin de location

Vous pouvez choisir de restituer votre équipement à la fin de la location.

Veuillez suivre la procédure de retour d'équipement qui vous sera envoyée dès lors que nous recevons votre demande de retour.

Si une référence de **Bon de Commande (BDC)** doit être indiquée sur les factures de fin de location, merci de bien vouloir nous le notifier dans votre courriel incluant votre décision de fin de location, ou bien de le mentionner dans le champs approprié figurant dans l'annexe de fin de location.

CALENDRIER DE FIN DE LOCATION :



Nous devons recevoir votre décision **au moins 1 mois** avant l'échéance de la location.

VOUS SOUHAITEZ NOUS RETOURNER L'EQUIPEMENT ?

Vous pouvez faire appel au transporteur de votre choix et devez prendre toutes les dispositions nécessaires pour désinstaller, emballer et expédier le matériel. Vous en demeurez responsable jusqu'à réception à notre plateforme de retour et vous devez assurer qu'il est emballé de façon à éviter les dommages. Si le matériel est retourné endommagé, des frais vous seront facturés conformément aux conditions générales de nos contrats.

Vous devez nous renvoyer le matériel listé dans la lettre de retour que nous vous fournirons avant la date de fin de location.

Conformément aux conditions générales de nos contrats, il est de votre responsabilité d'effacer toutes les données avant le retour du matériel.

Guide de retour du matériel

Nous vous conseillons de consulter notre « *Guide d'emballage pour le matériel en fin de location* » pour savoir comment emballer et manipuler le matériel afin que le transport se déroule dans les meilleures conditions.

Nous vous fournirons une lettre de retour avec l'adresse de restitution du matériel ainsi que la liste des références attendues.

Désinstallation / déconnexion

Si vous souhaitez qu'IBM désinstalle ou déconnecte les machines, contactez votre commercial IBM ou notre équipe de techniciens au numéro de téléphone suivant : +33 810 631 213 (Support Technique IBM, numéro payant) du lundi au vendredi de 9h à 17h00.

Maintenance, programme et périphériques

Si des accords de maintenance sont en cours sur l'un des Equipements que vous restituez, pensez à demander à votre fournisseur de services d'arrêter la maintenance, ou vous continuerez à être facturé et serez responsable de tous les montants dus.

Si IBM est votre fournisseur de maintenance, vous pouvez appeler le +33 810 631 213 (numéro payant) ou envoyer un courriel à votre Commercial IBM.

Ces mêmes contacts doivent être utilisés si vous disposez de programmes ou de périphériques associés à l'Equipement restitué qui doivent être transférés à un autre élément d'Equipement enregistré d'IBM.

Transports

Vous êtes responsable de l'Équipement jusqu'à son arrivée à l'Adresse de Restitution.

Le retour étant à votre charge, vous pouvez faire appel à notre transporteur Expeditors ou au transporteur de votre choix.

Pour Expeditors, vous pouvez contacter pour le transport de PC et non-PC l'adresse électronique IBM-france-transportation@expeditors.com (+33 1 49 19 20 68).

Une personne de contact chez Expeditors vous fournira, sur demande, un devis pour l'emballage et/ou la collecte de l'Équipement.

Si vous souhaitez faire appel à votre propre transporteur, assurez-vous que ce soit un professionnel du transport de matériel informatique et qu'il peut vous apporter toutes les garanties pour nous faire parvenir le matériel en toute sécurité.

Dans tous les cas, Expeditors pourra vous renseigner si vous ou votre transporteur avez besoin de conseils relatifs à l'emballage de l'Équipement ou aux exigences d'étiquetage et de transport des batteries.

Adresse de Restitution

Vous êtes responsable de la restitution de tous les Équipements à l'Adresse de Restitution suivante :

EXPEDITORS

C/O IBM France

ZA de la porte des champs

95470 Survilliers

FRANCE

Adresse électronique : IBM-france-transportation@expeditors.com

Numéro de téléphone : +33 1 49 19 20 68

Si vous choisissez d'utiliser votre propre transporteur, veuillez confirmer à notre contact **chez Expeditors (IBM-france-transportation@expeditors.com, +33 1 49 19 20 68)** le nom de votre transporteur et la date et l'heure approximatives de restitution de l'Équipement au site **EXPEDITORS** au moins 24 heures avant la livraison.

Remarque : il est essentiel pour vous que le transporteur que vous avez choisi répondre aux exigences relatives à l'étiquetage et au transport des batteries.